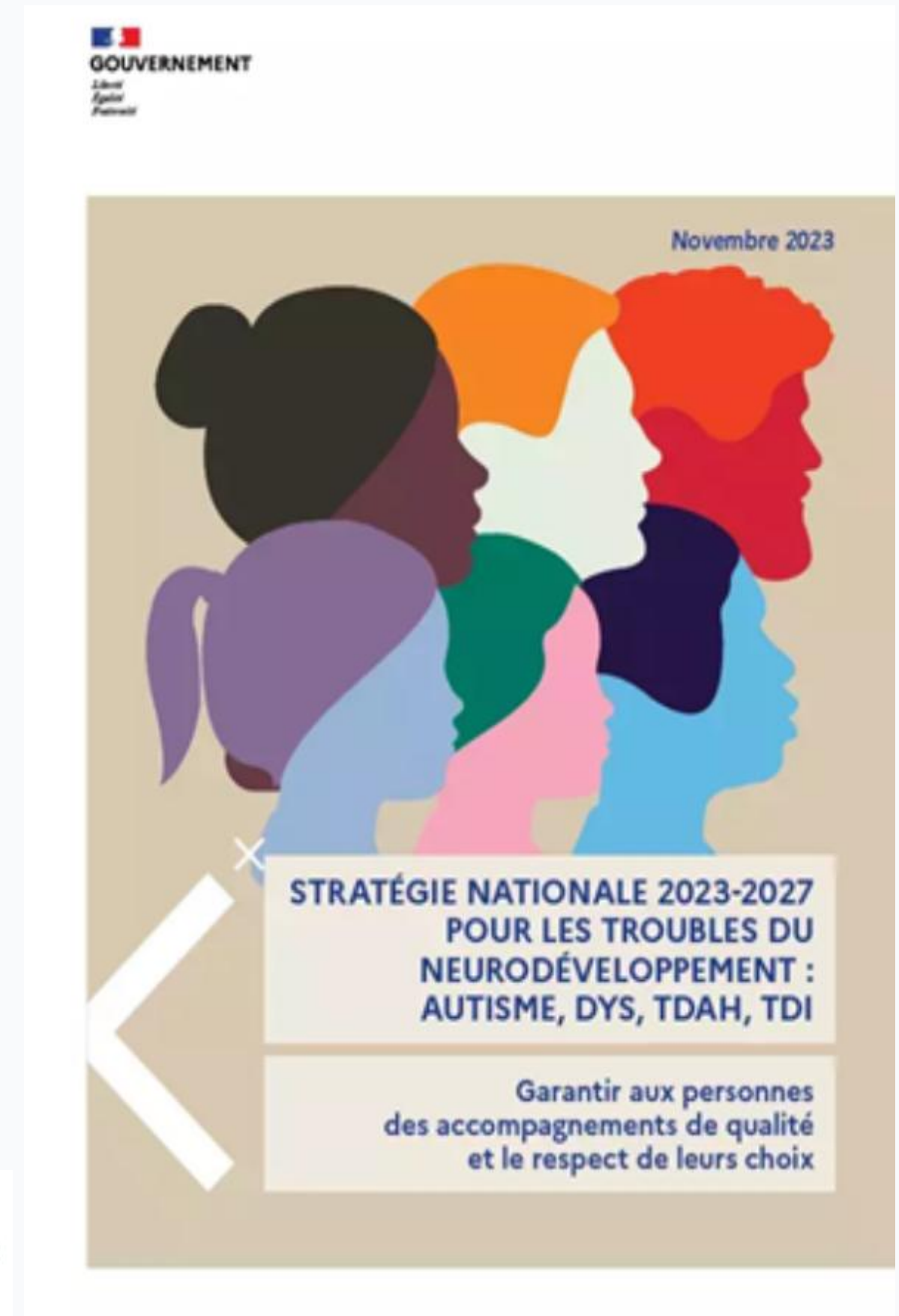


WEBINAIRE de lancement de la MESURE 13 en REGION GRAND EST 08 AVRIL 2026

Diagnostiquer les différents TND
(TSA, TDAH, TDI et Dys) des enfants
et adolescents sans diagnostic
actuellement en IME, ITEP, MECS et
EAAP et mettre en place les
interventions adaptées

f @ARSGrandEst @ars_grand_est Agence Régionale de Santé Grand Est



Cadre du webinaire - Déploiement régional : enjeux, organisation et mobilisation des établissements

Rappels pratiques et modalités d'échange

- Le webinaire sera enregistré, sauf opposition, afin de mettre à disposition un replay pour les personnes absentes
- Caméras et micros coupés pendant la présentation ; les questions sont à déposer dans le tchat
- Le tchat est modéré par le CRA Lorraine, qui regroupera et synthétisera les questions pour un premier temps de réponses en fin de séquence
- Les participants peuvent, s'ils le souhaitent, indiquer dans le tchat leurs nom/prénom/fonction et établissement/structure

Objectif : favoriser un déroulement fluide et des échanges structurés

Pourquoi la mesure 13 ?

Un enjeu d'amélioration des réponses aux enfants et adolescents présentant un TND

Structurer le diagnostic des TND chez les enfants et adolescents accueillis sans diagnostic

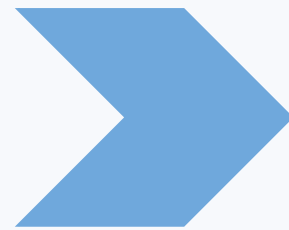
- Public visé : enfants et adolescents accueillis en ITEP, IME, EAAP et MECS sans diagnostic actuellement posé
- Finalité : mettre en place des interventions adaptées et réinterroger le projet personnalisé de soins et d'interventions
- Référence attendue : respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS, en accord avec la personne concernée
- Effet recherché : une meilleure qualité de vie pour les enfants, adolescents et leurs familles

Organisation régionale en Grand Est

Un pilotage stratégique ARS et un déploiement opérationnel confié aux CRA

ARS Grand Est

Pilotage stratégique
Orientations et arbitrages



3 CRA mobilisés pour le déploiement opérationnel

- Coordination régionale et mutualisation des pratiques
- Outils construits avec le GNCRA, les CRA et d'autres acteurs nationaux et régionaux
- Chefferie de projet régionale confiée au CRA Lorraine
- Moyens financiers dédiés au déploiement

Une logique déjà éprouvée lors du déploiement de la mesure 37 / 12 sur les adultes autistes non diagnostiqués

Gouvernance et pilotage

Deux instances complémentaires pour sécuriser le déploiement

Comité de pilotage

Directions, coordonnateurs, médecins des 3 CRA et ARS

- Valider les orientations stratégiques
- Rendre les arbitrages nécessaires
- Suivre le bon déroulement et le respect des échéances

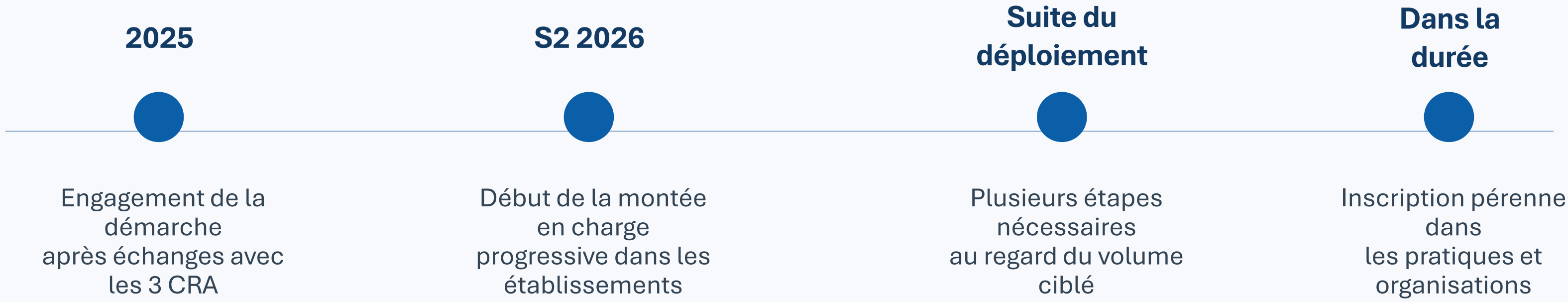
Comité technique

Équipes support des CRA chargées du déploiement opérationnel

- Assurer la coordination opérationnelle
- Mutualiser les outils et pratiques
- Partager les retours d'expérience de terrain

Calendrier et montée en charge

Une démarche engagée dès 2025 avec un déploiement progressif



La réussite du projet suppose une implication forte des équipes de direction et des équipes de soins et d'accompagnement

Ce qui est attendu des établissements

Une démarche structurée, volontaire et collective

1 Désigner un référent de la démarche

Pour porter l'organisation et l'interface avec le dispositif régional

2 Constituer un ou des binômes de professionnels

Pour réaliser le repérage des enfants susceptibles de présenter un TND

3 S'inscrire durablement dans la dynamique

Le volontarisme des structures est présenté comme indispensable à la réussite

Messages-clés

Le sens de la mobilisation régionale

- La mesure 13 est un chantier emblématique, légitimement attendu pour améliorer les parcours des enfants et adolescents présentant un TND
- Elle interroge les pratiques professionnelles, les organisations et la capacité collective à amplifier les diagnostics et les réponses adaptées
- Le déploiement repose sur des synergies entre l'ARS, les CRA et les établissements, dans une logique de coordination régionale
- L'enjeu final est une amélioration concrète de la qualité de vie des enfants et de leurs familles

Amplifier les diagnostics • Adapter les interventions • Faire vivre une dynamique collective

ORGANISATION DU DÉPLOIEMENT DE LA MESURE 13 EN RÉGION GRAND EST

- L'ARS GE a missionné le CRA Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine pour le déploiement opérationnel de la mesure 13 en GE
- Recrutement d'un chargé de projet régional référent M13 Grand-Est (0.50 ETP)
- Mise en place d'une gouvernance : COPIL/COTECH



GOUVERNANCE

Comité de pilotage

COFIL

REUNION	QUI ?	QUAND ?
Comité de pilotage (COFIL)	AGENCE REGIONALE DE SANTE GRAND-EST (ARS) : <ul style="list-style-type: none"> - Dr FIERFORT : Conseiller médical – Direction de l'Autonomie - Mme PAULUS MAURELET : Cheffe de projet TND – Direction de l'Autonomie 	Tous les deux mois la première année puis tous les quatre mois à partir de la deuxième année de déploiement
	CENTRE RESSOURCES AUTISME (CRA) GRAND-EST : <i>Chargé de projet M13 Grand-Est :</i> <ul style="list-style-type: none"> - M. LEVIS : chargé déploiement régional 	
	<i>CRA Alsace :</i> <ul style="list-style-type: none"> - M. STARK : Directeur - Mme VANSTEELANT : Coordinatrice - Dr CHABAUX : Coordinatrice médicale 	
	<i>CRA Champagne-Ardenne :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Mme DELECRAZ : Directrice - M. MARMONT : Coordonnateur comité de direction du CRA Champagne-Ardenne - Mme LAROCHE : Cadre de santé - Dr DIMANA : Coordinatrice médicale 	
	<i>CRA Lorraine :</i> <ul style="list-style-type: none"> - M. KUBOT : Directeur - Mme DOR : Cheffe de service - Mme DUCHAMP : Coordinatrice - Dr ESPER : Coordinatrice médicale 	



- Garantir le bon déroulement et l'atteinte des objectifs
- Valider les étapes essentielles du déploiement de la Mesure 13 au niveau régional
- Suivre la progression du projet par rapport aux grandes étapes du planning et des échéances
- Arbitrer sur des sujets bloquants et impactant la démarche de repérage
- Possibilité d'inviter des partenaires en fonction des sujets à aborder (ex : CRTLA)

GOUVERNANCE

Comité technique

COTECH

REUNION	QUI ?	QUOI ?
Comité technique (COTECH)	<p><i>Chargé de projet M13 Grand-Est :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. LEVIS : chargé de déploiement régional <p><i>CRA Alsace :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr CHABAUX : Coordinatrice médicale (pôle 67) - Mme KREBS : Psychologue (pôle 68) - Mme VANSTEELANT : Coordinatrice <p><i>CRA Champagne-Ardenne :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme LAROCHE : Cadre de santé - Dr DIMANA : Coordinatrice médicale - Mme ENON : Educatrice spécialisée <p><i>CRA Lorraine :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr ESPER : Coordinatrice médicale - Mme DOR : Cadre - Mme DUCHAMP : Coordinatrice 	Tous les deux mois



➤ Mise en œuvre du déploiement opérationnel

CHARGÉ DE PROJET RÉGIONAL M13 DÉDIÉ ET EQUIPE SUPPORT DANS CHAQUE CRA

- **Recrutement d'un chargé de projet référent M13 Grand-Est (0.50 ETP) :**
 - Prise de poste : juillet 2025, rattaché au CRA Lorraine
 - En charge du déploiement opérationnel, de la coordination régionale inter CRA/ARS, de la stratégie de formation et de communication, du suivi de l'activité...
- **Au sein du CRA Champagne Ardenne, Lorraine et Alsace :** constitution d'une **équipe support** pour assurer le déploiement de la M13 sur son territoire d'intervention et ainsi **accompagner les établissements concernés**



MESURE 13 : LES OBJECTIFS

- Le **rattrapage du retard diagnostic** des enfants et des adolescents accueillis en IME, DITEP, EAAP et MECS et concernés par des TND tels que TSA, TDAH et autres TND
- La **pose de diagnostics conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles**
- La **montée en compétence des professionnels** afin de systématiser le repérage chez tous les enfants et adolescents, améliorer les pratiques et proposer des accompagnements adaptés
- **Faciliter la mise en place d'interventions et d'accompagnements adaptés** grâce à des évaluations fonctionnelles et une meilleure structuration des parcours

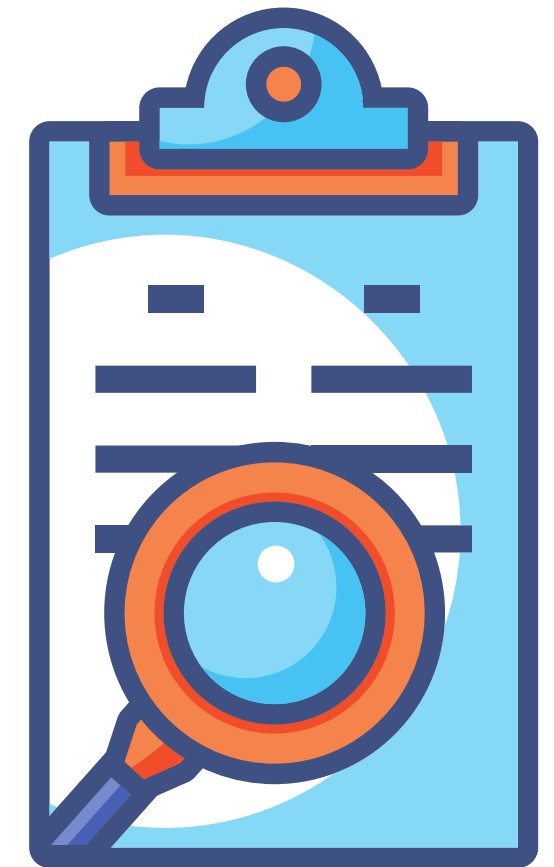
PÉRIMÈTRE DE LA MÉTHODOLOGIE

Priorisation des diagnostics de TSA et de TDAH

Pose des diagnostics de TSA et de TDAH priorisée au regard de leur niveau de retentissement et du besoin de prioriser les actions, au regard du périmètre large de la mesure

Si les troubles des apprentissages et du langage oral ne sont pas priorités, il est possible, en cas de suspicion lors de la procédure diagnostique, que le CRA préconise d'orienter l'enfant et l'adolescent vers d'autres acteurs, en capacité de réaliser ces diagnostics

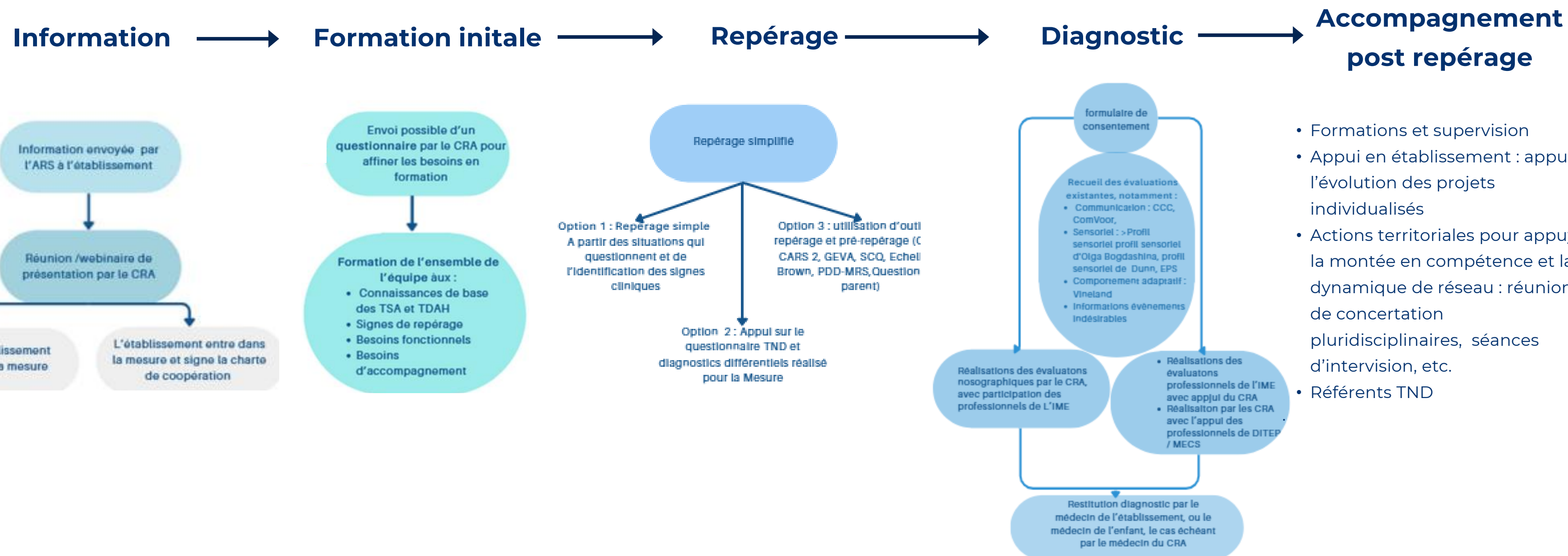
Cette priorisation pose un cadre minimal d'action de la mesure. Toutefois, les objectifs pourront également être élargis en seconde phase de déploiement de la mesure si nécessaire.



LA MÉTHODOLOGIE

- Elaborée par le national, GNCRA avec les 9 CRA pilotes
- Propose une méthode et des outils
- Flexible et adaptable à chaque territoire et fonction des capacités et ressources de chaque établissement concerné
- Vocation à être évolutive

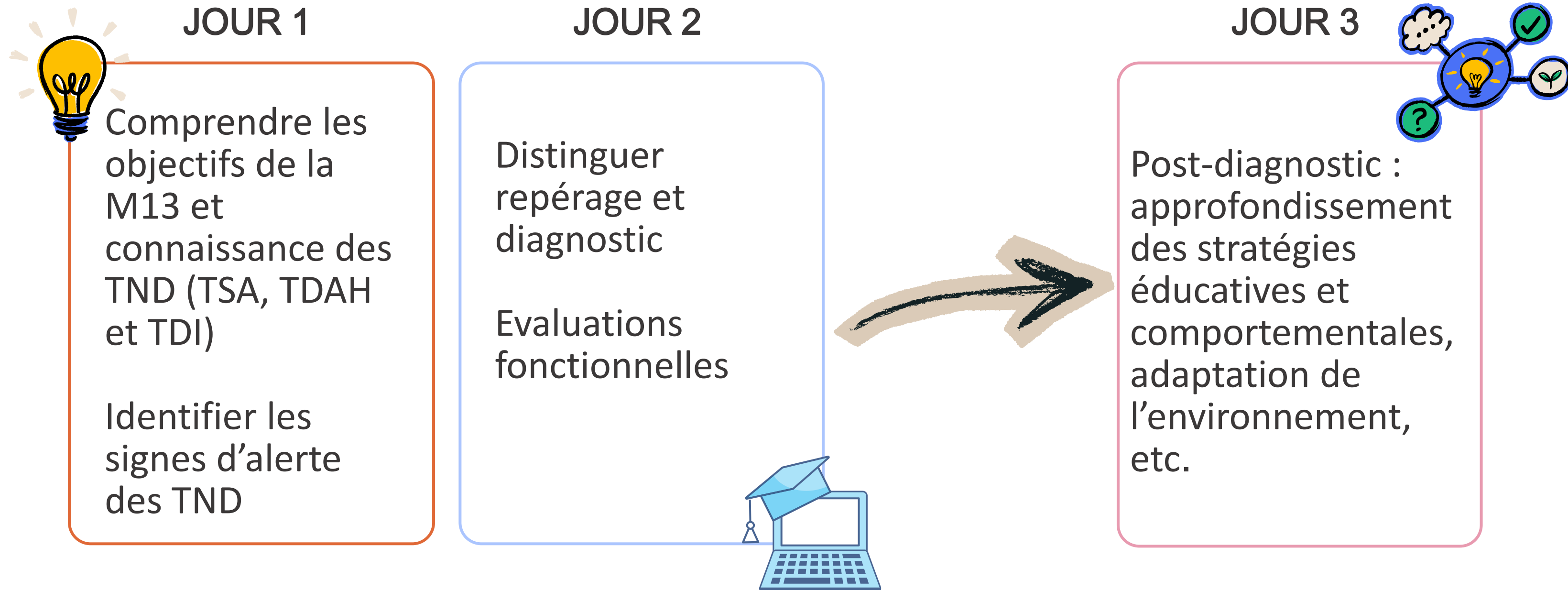
MÉTHODOLOGIE EN ÉTABLISSEMENT



DÉMARCHE DE FORMATION

- Envoi d'un **questionnaire** par le CRA à l'établissement volontaire pour évaluer les besoins en formation
- **Formation** dispensée par l'équipe support des CRA aux professionnels de l'établissement qui accueillent les personnes afin de réaliser les pré repérages et repérages diagnostics
- **Pré requis :**
 - Implication de l'équipe médicale et/ou des ressources médicales locales existantes
 - Désignation de professionnels référents au sein de l'établissement
- **Profils des équipes :** éducateur, infirmier, psychologue, orthophoniste, psychomotricien, chef de service, médecin, pédopsychiatre, etc.
- Equipes de repérage bénéficient de **l'appui de l'équipe support des CRA** par le biais d'appels téléphoniques, visio, visites au sein de l'établissement si besoin

PROGRAMME DE LA FORMATION



REPÉRAGE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

- **Repérage à réaliser par les professionnels** dans le mois qui suit les 2 premiers jours de formation
- **Critères d'inclusion dans la M13 :**
 - Difficultés persistantes et significatives impactant la vie quotidienne ou scolaire
 - Pas de diagnostic de TND déjà posé ou questionnement sur l'association à un autre TND
- **Méthode :**
 - Identification des situations cliniques par l'**observation** et/ou par le biais d'un **livret de repérage TND** indiquant les signes inhabituels de développement chez l'enfant

DIAGNOSTIC

- **Formulaire de consentement** : pour chaque situation repérée, afin de pouvoir poursuivre la démarche, un formulaire de consentement pour débuter les bilans et évaluations nécessaires au diagnostic sera proposé aux parents ou tuteurs.
- **Relevé d'éléments cliniques** :
 - Anamnèse développementale
 - Bilans antérieurs
- **Réalisation des évaluations et bilans** : lorsque nécessaire les CRA réalisent les évaluations à visée diagnostique en invitant les professionnels à participer à leur passation (coréalisation en tant que de besoin)

DIAGNOSTIC

Trouble	Evaluation diagnostique	Evaluation fonctionnelle
TSA	ADOS, ADI, PDD-MRS, SCQ, PEP-3, WISC-V, WNV, WPPSI-IV, NEPSY-II, SRS-2, AMSE	Vineland-II, PEP-3, BRIEF, cognition sociale, GEVASCO
TDAH	Echelle de CONNERS, WISC-V, SNAP-IV	BRIEF, échelle de CONNERS, GEVASCO
TDI	WPPSI-IV, WISC-V, WNV, WAIS-4, KABC-II, Vineland-II	Vineland-II, GEVASCO

- **Puis annonce du diagnostic** par le biais d'une restitution orale effectuée par le médecin (établissement ou CRA)
- **Compte-rendu écrit** : bilans réalisés, conclusion indiquant le(s) diagnostic(s) retenu(s), les préconisations d'accompagnements, possibles réorientations diagnostiques notamment pour les diagnostics différentiels non-TND

FINALISATION ET RESTITUTION DES DIAGNOSTICS

Plusieurs options pour finaliser les diagnostics afin d'adapter les réponses aux besoins identifiés :

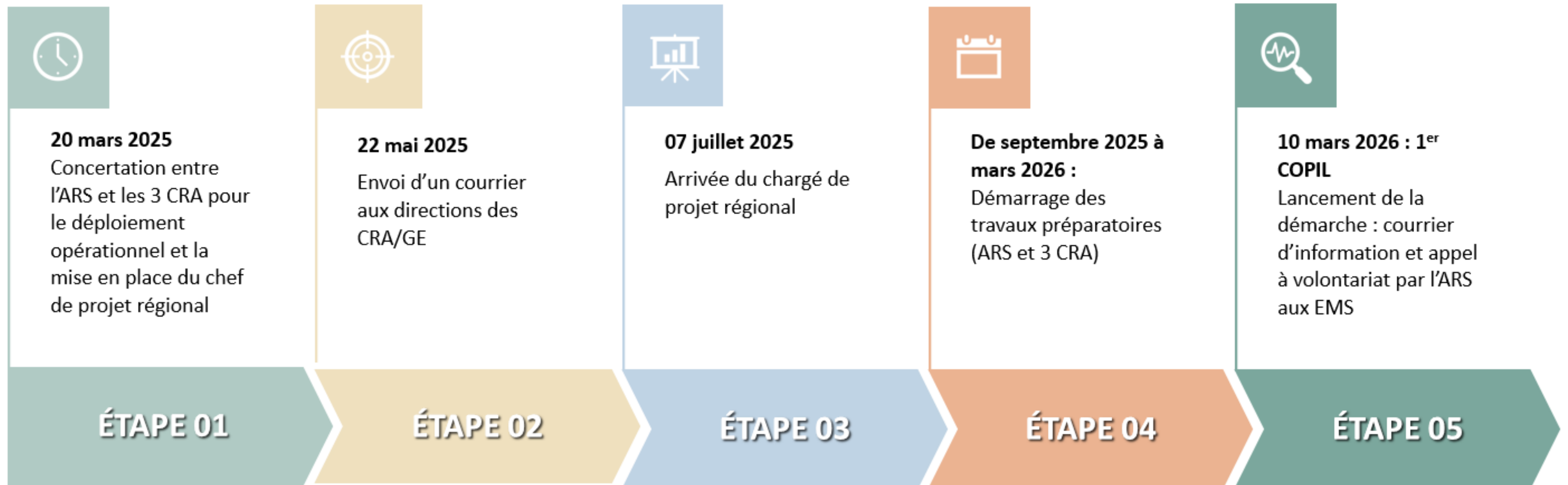
- La **pose du diagnostic par le médecin de l'établissement**, lorsque cela est possible, notamment en IME
- La **pose du diagnostic par le médecin/pédopsychiatre de suivi** de l'enfant ou de l'adolescent.
- La **collaboration avec les CRA**, via des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), permettant de soutenir les médecins des établissements tout en optimisant la mobilisation des médecins du CRA
- L'expérimentation de **solutions de télédiagnostic**, offrant une alternative innovante dans le contexte des contraintes géographiques et de disponibilité
- La **pose du diagnostic par un médecin du CRA**, si les solutions précédentes ne peuvent être mises en place, et sous réserve de moyens disponibles
- La **possibilité de recourir à des médecins partenaires spécialisés dans les Troubles neuro-développementaux (TND)** du territoire

POST DIAGNOSTIC : ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

- **Elaborer ou ajuster le projet personnalisé** de l'enfant ou de l'adolescent
- Mettre en place des **interventions fondées sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)**
- **Assurer un temps de supervision et un appui expert des CRA** auprès des professionnels et des structures engagées pour les comportements défis, les particularités sensorielles, la structuration, la communication alternative et augmentée, le suivi de la douleur, etc.
- **Proposer des formations et donner accès aux formations et accompagnements existants**, réalisés par les CRA par exemple sur les thématiques évoquées précédemment

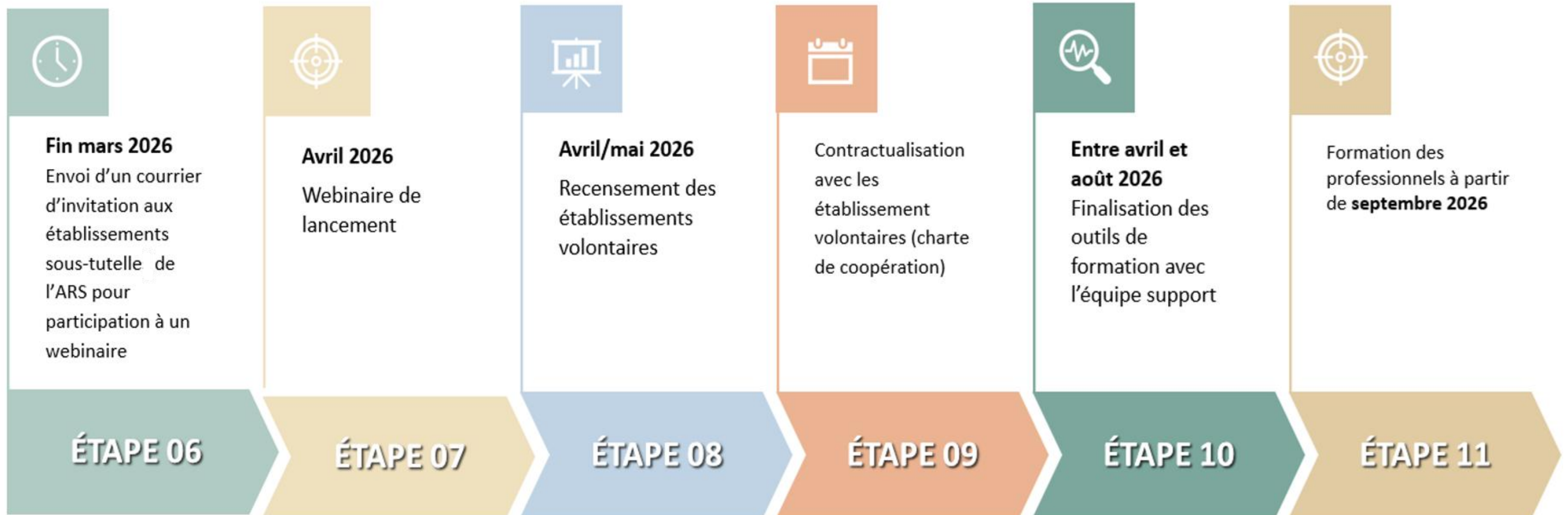
DÉPLOIEMENT DE LA MESURE 13 SUR LE GRAND-EST

PLAN D' ACTIONS ET CALENDRIER



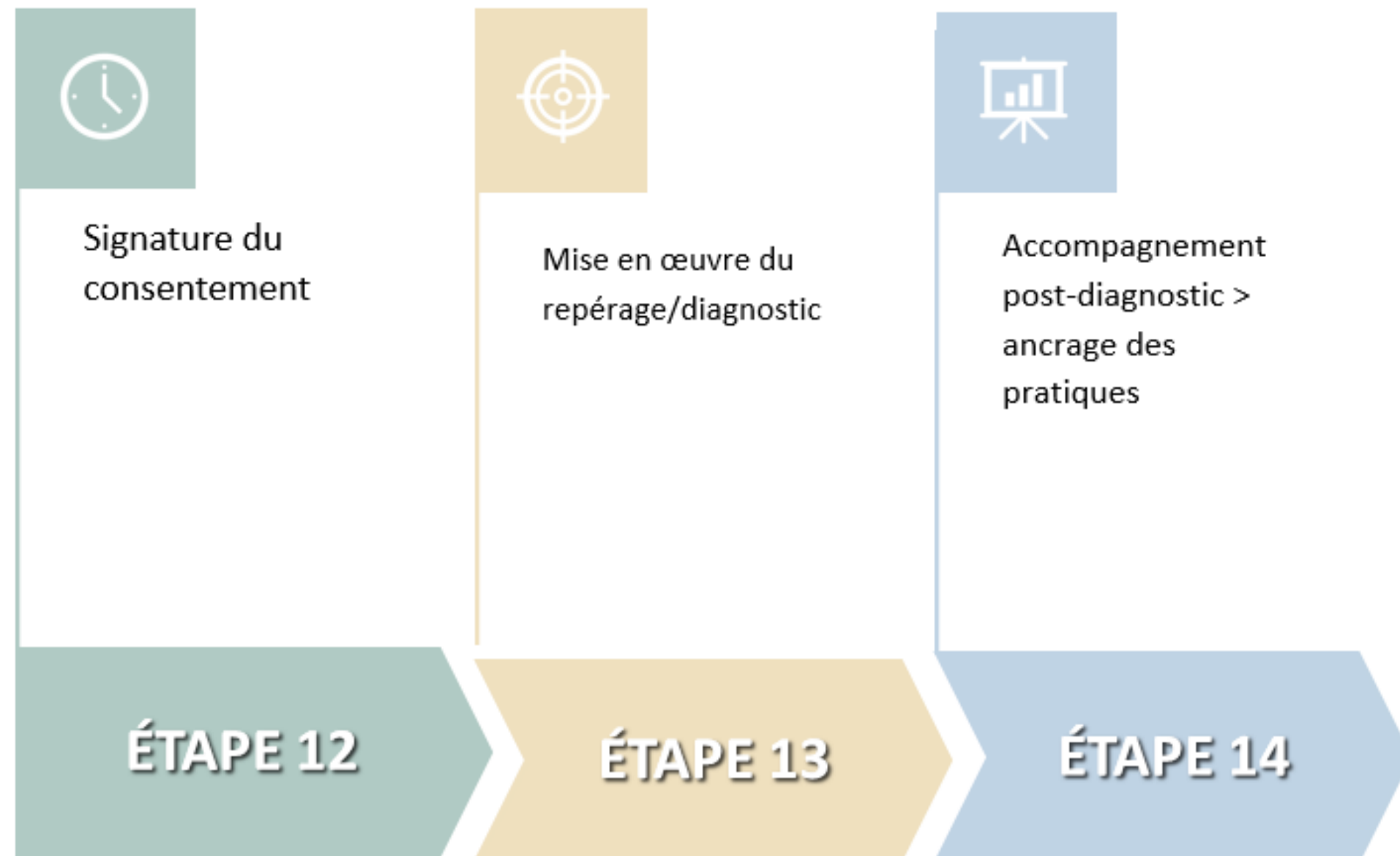
DÉPLOIEMENT DE LA MESURE 13 SUR LE GRAND-EST

PLAN D' ACTIONS ET CALENDRIER



DÉPLOIEMENT DE LA MESURE 13 SUR LE GRAND-EST

PLAN D' ACTIONS ET CALENDRIER



A la suite des formations et durant toute la procédure de repérage, de bilan, un accompagnement/soutien peut être apporté par les équipes supports

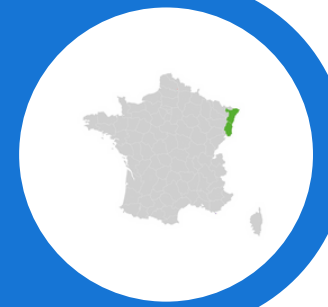
ETABLISSEMENTS CONCERNÉS EN GE

Déploiement de la Mesure 13 :

- **Sous-tutelle de l'ARS (IME, DITEP et EAAP) dans un premier temps ;**
- **La mise en œuvre au sein des MECS**
interviendra dans un second temps et
fera l'objet d'une
communication/information
spécifique avec accord de chaque
Conseil Départemental.

ALSACE

36 IME : 2741 places
24 DITEP : 683 places
3 EAAP : 102 places
45 MECS



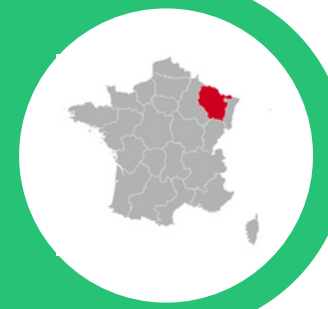
CHAMPAGNE- ARDENNE

33 IME : 2093 places
22 DITEP : 461 places
7 EAAP : 163 places
44 MECS



LORRAINE

47 IME : 3366 places
24 DITEP : 844 places
9 EAAP : 277 places
56 MECS



AU TOTAL

116 IME : 8200 places
70 DITEP : 1988 places
7 EAAP : 542 places
145 MECS



POURQUOI PARTICIPER À LA M13 ?

- **Un diagnostic structuré :**
 - Vos équipes seront accompagnées dans le repérage des enfants nécessitant une évaluation approfondie
 - Les CRA réaliseront les diagnostics nécessaires, en collaboration étroite avec vos professionnels
- **Un accompagnement de qualité :**
 - Vos équipes bénéficieront de formations adaptées pour mieux comprendre et prendre en charge les spécificités des enfants présentant des TND
- **Une approche collaborative :**
 - Cette mesure favorise la création de partenariats solides entre établissements, CRA et autres acteurs territoriaux pour une prise en charge coordonnée et efficace

CE QUE LA M13 IMPLIQUE POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT

- **Repérage et diagnostic** : Une phase de repérage sera menée avec vos équipes pour identifier les enfants nécessitant un diagnostic approfondi.
- **Formations dédiées** : plan de formation proposé pour renforcer les compétences de vos professionnels, notamment sur le repérage, l'évaluation fonctionnelle et les interventions post-diagnostic
- **Suivi et évaluation** : résultats des diagnostics permettront d'adapter les projets individualisés d'accompagnement et de **renforcer les pratiques professionnelles au sein de votre structure**
- **Engagement dans une dynamique régionale** : votre participation s'inscrit dans une démarche coordonnée avec l'ARS, le CRA et d'autres établissements de votre territoire

QUELS INTÉRÊTS POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pourquoi est ce important de poser un diagnostic précis ?

- **Comprendre** les besoins spécifiques de chaque enfant
- **Prévenir** les difficultés d'apprentissage et de développement
- **Garantir** un parcours adapté et cohérent
- **Réduire** l'isolement et les comportements inadaptés

CONCLUSION

Le **diagnostic est essentiel** pour offrir à chaque enfant un accompagnement personnalisé et adapté à ses besoins

En participant à la mesure 13, vous contribuez à mettre en place des stratégies efficaces pour **améliorer la qualité de vie des enfants et adolescents en situation de handicap et permettre : le bien être , l'apprentissage, l'inclusion sociale de chacun de ces enfants**

APPEL À VOLONTARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE CETTE MESURE DANS LES IME / ITEP / EAAP

➤ Vous souhaitez vous engager :

- Adresser un mail avec vos coordonnées et le/les établissements concernés à M.LEVIS :
 - Adresse mail : mathieu.levis@cpn-laxou.com
 - Tél : 03.83.92.68.63.
- Et préciser à quelle échéance vous envisagez le déploiement de cette mesure dans votre établissement : **2^{ème} semestre 2026 / 1^{er} semestre 2027 / 2^{ème} semestre 2027 ?**
- **Au plus tard pour le 29 avril 2026**

QUESTIONS/REPOONSES